

Gisèle Sapiro

Centre de sociologie de l'éducation et de la culture (Paris)

UN GARDIEN DE LA LITTÉRATURE "PURE" CONTRE LES MORALISTES : JEAN PAULHAN

La question de la responsabilité morale de l'écrivain est indissociable de la prétention, inscrite dans sa pratique professionnelle, à l'universalisme. C'est pourquoi elle est toujours prise au sérieux, même par les tenants de la gratuité de l'art, et ne peut jamais être définitivement écartée du débat sur la définition de la littérature et sur le rôle social de l'écrivain. Si la gratuité absolue de l'oeuvre d'art, avec la théorie de l'Art pour l'art par exemple, a pu apparaître un temps comme l'expression suprême du désintéressement qui fonde, dans la tradition kantienne, la supériorité du jugement (éthique et esthétique), cette gratuité n'en a pas moins été condamnée comme une forme de renfermement de l'intellectuel dans sa "tour d'ivoire" et de détachement du "réel". Cette critique qu'agissent régulièrement certaines fractions du champ intellectuel doit son efficacité sociale au fait qu'en se donnant à voir telle qu'elle est, c'est-à-dire coupée du monde, la posture scolastique est menacée de perdre en reconnaissance de son universalité ce qu'elle gagne en autonomie. C'est ainsi par la prétention à l'universalisme que les passions politiques acquièrent leur droit de cité dans ce monde replié sur lui-même, à la condition de se présenter sous les aspects du moralisme, qu'il se nomme le "Bien", la "Vérité", la "Justice", "l'intérêt général" ou "la Raison d'Etat". A l'inverse, ce n'est pas un hasard si les défenseurs de la littérature "pure" sont conduits, dans leurs polémiques contre les moralistes, à minimiser l'importance de la littérature, son impact social, et/ou à dénier aux écrivains le bien-fondé de leur compétence dans les affaires publiques. Ainsi Jacques Rivière, dans le débat qui le confronte au lendemain de la Grande Guerre, aux partisans du primat de l'intérêt national au sein de l'équipe de *La Nouvelle Revue française*, en vient à minimiser l'importance de la littérature et à dissocier le talent de la moralité

de l'auteur : «*Je suis d'accord avec Jean [Schlumberger] aussi pour penser qu'un grand écrivain n'est pas forcément un grand caractère. [...] Mais je prétends contre Jean que parce que l'oeuvre que nous avons à faire est moins importante que d'autres, ce n'est pas une raison pour ne pas la faire purement, pour y mêler d'autres ambitions. Parce que je ne suis pas un grand caractère, ce n'est pas une raison, et au contraire, pour ne pas chercher à être un grand écrivain. [...]*».

Cette position du directeur de *La Nouvelle revue française* sera aussi celle de son successeur, Jean Paulhan. Né en 1884, fils du philosophe Frédéric Paulhan, Jean Paulhan est licencié ès-lettres et philosophie. Recalé à l'agrégation de philosophie, il a été professeur et chercheur d'or à Madagascar pendant trois ans, puis a enseigné le malgache à l'Ecole des langues orientales de Paris. Mobilisé pendant la Grande guerre, il publie en 1917 son premier récit, *Le Guerrier appliqué*, se lie avec Eluard et Aragon, qui le présente à André Gide. En 1920, il devient le secrétaire de Jacques Rivière, qu'il remplace à sa mort en 1925 à la tête de *La NRF*. Il dirigera la revue jusqu'en 1940. J'esquisserai l'évolution des prises de position éthiques, esthétiques et politiques de ce gardien de la littérature "pure" dans trois états — fortement politisés — du champ littéraire, à travers sa politique éditoriale jusqu'à la veille de la défaite, le rôle qu'il joue dans la re-composition du champ littéraire sous l'Occupation, et ses prises de position à la Libération, qui conduisent ce résistant de la première heure à s'allier avec l'extrême-droite vichyste et collaborationniste. Evolution qui, par-delà le cas particulier de Paulhan, permet d'interroger, les relations entre

¹ Voir Albert Cassagne, *La Théorie de l'art pour l'art en France chez les derniers romantiques et les premiers réalistes*, Paris, Hachette, 1906, rééd. Champ Vallon, 1997.

² Notes préparées par Jacques Rivière en vue de la réunion des collaborateurs de *La NRF* du 3 juillet 1919, in *Henri Ghéon, Jacques Rivière, Correspondance 1910-1925*, présentée par Jean-Pierre Cap, Centre d'études gidiennes, Université de Lyon II, 1988, p. 201.

moralisme et littérature "pure" quand le moralisme change de camp politique.

LITTÉRATURE D'ABORD ; LA POLITIQUE ÉDITORIALE DE JEAN PAULHAN (1938-1940)

La nouvelle droite nationaliste, qui s'est constituée autour de l'Affaire Dreyfus, et son surgen, l'Action française, avaient inscrit depuis le début siècle le moralisme national dans la définition de la "responsabilité" de l'écrivain. La Première guerre mondiale a donné à cette injonction tout son poids. Or *La Nouvelle Revue française*, reparue en 1919, se proposait précisément, à l'instigation de son nouveau directeur Jacques Rivière, de libérer l'esprit des contraintes que le moralisme patriotique ambiant faisait peser sur lui³. Certes, il ne s'agissait pas, pour Rivière, de "tour d'ivoire". *La NRF* ne se tiendrait pas à l'écart des questions morales ni des problèmes de l'heure, mais elle entendait dissocier littérature et politique, refusant tout dogmatisme en littérature. Primauté du littéraire, ou du moins primauté, contre tous les dogmatismes, du jugement esthétique sur l'oeuvre d'art, ainsi pourrait se résumer la ligne éditoriale tenue par Jacques Rivière, puis par Jean Paulhan qui lui succède en 1925. En 1927, la revue donne, par exemple, en feuilleton *La Trahison des clercs* de Julien Benda, qui reproche aux écrivains de sacrifier les hautes exigences de leur art aux passions partisans.

Le maintien de cette ligne va toutefois se révéler de plus en plus difficile dans les années 1930, alors que la politique envahit le champ littéraire. En 1932, la prise de position de Gide en faveur du communisme frappe le monde des lettres de stupeur. Marquée par la création des rubriques "airs du mois" et "textes et documents" en 1933, puis du "bulletin" en 1937, la place croissante faite à l'actualité dans *La NRF*, sous la pression de Gaston Gallimard et d'André

³ Cf. la présentation de Jacques Rivière, «La Nouvelle Revue française», *La NRF*, n°69, 1er juin 1919, p. 4.

Gide notamment, illustre ce processus de politisation⁴.

Paulhan doit redoubler d'efforts pour résister à la politisation des enjeux littéraires. Par un art de l'équilibre dans lequel il est passé maître, il s'efforce de maintenir dans la revue un certain pluralisme, en juxtaposant par exemple des attitudes contraires qui du coup s'annulent réciproquement : ainsi, en 1934, un essai de Trotsky, inséré dans la revue à la demande de Malraux, est contrebalancé par un "air du mois" de Drieu La Rochelle qui défend le "socialisme fasciste". C'est ce qui fait la singularité de cette revue à une époque où se multiplient les entreprises politico-littéraires en quête de nouvelles idéologies de salut, comme *Europe*, *Commune*, *Esprit*, *Combat*... Dans une présentation de *La NRF* à la radio en 1937, Jean Paulhan insiste sur ce pluralisme pour réaffirmer le caractère avant tout littéraire de la revue : «*La NRF, c'est une revue littéraire [...]. Il lui arrive de parler politique, mais c'est, en général, en des sens contradictoires. Et le lecteur qui la suivrait fidèlement devrait se résigner à être réactionnaire un mois, et révolutionnaire le mois suivant ; fasciste en janvier et antifasciste en mars*».

Cette présentation est bien sûr abusive. Si la revue ouvre ses colonnes à des points de vue de droite, elle penche néanmoins à gauche. Et si ses adversaires de droite cherchent tout aussi abusivement à la réduire à un organe du radical-socialisme, ils ne se trompent pas sur ce qui en fait leur pire ennemi : l'héritage de l'humanisme universaliste des Lumières, de la tradition critique et de l'esprit de tolérance. Globalement favorable à un rapprochement franco-allemand jusqu'en 1933 malgré la germanophobie d'un Benda ou d'un Schlumberger, la revue accueille, à partir de cette date, des études sur l'Allemagne hitlérienne et invite les différents points de vue, pacifiste, antifasciste et

⁴ Voir Martyn Cornick, *The Nouvelle Revue française under Jean Paulhan, 1925-1940*, Amsterdam-Atlanta, Rodopi, 1995.

⁵ Jean Paulhan, «Présentation de la NRF à Radio-37», cité par Martyn Cornick, *ibid.*, p. 37.

fascisant, à s'exprimer. Mais l'antifascisme recrute assez largement parmi les collaborateurs de *La NRF* : Gide, Malraux, Alain, Guéhenno, Chamson, Martin-Chauffier sont les figures de proue du combat antifasciste. Paulhan lui-même a été élu conseiller municipal de Châtenay-Malabry sur la liste "Front populaire" de Jean Longuet, petit-fils de Marx. En 1938, *La NRF* adoptera, sous l'impulsion de Paulhan, une attitude résolument opposée aux accords de Munich.

A cette époque, Paulhan cherche à réaffirmer "l'esprit *NRF*". La revue n'échappe pas, en effet, au vieillissement social et à la routinisation. Le pouvoir de consécration qu'elle a conquis est tel qu'elle ne parvient plus à délimiter nettement sa position et que sa vocation semble réduite à une fonction académique plutôt qu'à l'affirmation d'une identité. A un moment où la politique est devenue le principal mode de différenciation et de démarcation des positions dans le champ littéraire, Paulhan s'inquiète de ce que son pluralisme compromet son unité. Il consulte, par une lettre circulaire, différents collaborateurs de la revue sur l'orientation à lui donner pour marquer davantage cette unité, la comparant à *Europe* et *Esprit*, où "l'âme de la revue" est selon lui «si sensible» : «Et je sais bien, ajoute-t-il, que c'est, ici et là, au prix d'un catéchisme politique ou moral», dont *La NRF* s'est toujours préservée⁶.

Pour parer à cette menace et redessiner les contours de "l'esprit *NRF*", Paulhan opère en trois temps. La promotion au sein de la revue d'une équipe de jeunes collaborateurs qui contestent les canons esthétiques établis. L'adoption d'une position nette sur les événements, notamment contre les accords de Munich. La réaffirmation du primat du littéraire sur le politique.

Prévenant le conformisme académique qui la guette, Paulhan promeut ainsi au sein de la revue une équipe de jeunes collabora-

teurs : Leiris, Queneau, Caillois (membres du Collège de sociologie auquel Paulhan participe), et Sartre. L'une des tactiques que Paulhan imagine pour revivifier la revue en 1938 est d'«en accentuer la part 'd'attaque'». C'est ainsi Paulhan qui suscite la campagne de Sartre contre Mauriac, le fameux article dans lequel l'auteur de *La Nausée* décrète la caducité de la technique du narrateur omnipotent et omniscient et, à travers elle, du modèle du roman réaliste hérité du 19^{ème} siècle⁷. Par cette prise de position esthétique, *La NRF* s'inscrit à la fois dans la continuité et dans la rupture. Continuité d'une lignée romanesque d'inspiration gidienne qui emprunte aux philosophies du sujet, à la psychanalyse, bientôt à la phénoménologie des méthodes d'exploration du moi et de la subjectivité. Rupture radicale avec les techniques du roman du 19^{ème} siècle, déjà déclaré moribond par les surréalistes dans les années 1920, qui entérine les nouvelles recherches formelles de la génération post-surréaliste en les opposant aux aînés encore attachés à cette tradition (qu'il s'agisse du roman de mœurs, du roman cyclique, du roman naturaliste, du roman psychologique, du roman d'apprentissage, etc.), à savoir des romanciers consacrés comme Mauriac et Lacretelle, de l'Académie française, Martin du Gard, lauréat du prix Nobel en 1937, mais aussi Arland, Malraux ou Drieu La Rochelle, pour ne citer que des collaborateurs de *La NRF*. L'article de Sartre contre Mauriac paraît en 1939, année où *L'Age d'homme* de Leiris voit le jour à la librairie Gallimard, et où *La NRF* livre en feuilleton *Un rude hiver* de Queneau. Il faut aussi inscrire dans cette stratégie éditoriale la publication des *Voyageurs de l'impériale* d'Aragon dans *La NRF* à partir de janvier 1940, alors que Paulhan avait refusé quel-

⁶ Lettre de Jean Paulhan à René Daumal, 11 avril 1938, in Jean Paulhan, *Choix de lettres*, t. II, 1937-1945. *Traité des jours sombres*, Paris, Gallimard, 1992, n°25, p. 48.

⁷ Lettre de Jean Paulhan à René Daumal, [avril 1938], in Jean Paulhan, *ibid.*, n°28, p. 51.

⁸ Cf. Jean-Paul Sartre, «M. François Mauriac et la liberté», *La NRF*, 1^{er} février 1939, repris in Jean-Paul Sartre, *Situations I, Critiques littéraires*, Paris, Gallimard, 1947, rééd. «Folio essais», 1993, pp. 33-53. Voir aussi la lettre de Jean Paulhan à Roger Martin du Gard, 13 [août 1938], in Jean Paulhan, *ibid.*, n°34, p. 56.

ques mois plus tôt d'y donner la seconde partie de *Gilles* de Drieu La Rochelle. A Gide, dont l'avis est réservé, Paulhan explique : «*Le dessein d'Aragon m'a paru grand. Écrire un roman qui fût aux romans psychologiques (de Feuillet à Bourget) ce que don Quichotte a pu être aux romans chevaleresques — qui à la fois les épuisât, les accomplit, les tournât (légèrement) en ridicule et pourtant en tirât cet accent un peu désolé, jamais Aragon ne s'est proposé une tâche plus vaste.*

S'il y a réussi, c'est une autre affaire. Mais la NRF n'est-elle pas faite pour accueillir un grand dessein, fût-il avorté.

Cela dit, je ne suis pas sûr qu'il ait échoué. I...]»

Par-delà les effets qu'aura à plus long terme cette politique éditoriale sur la transformation des canons romanesques, elle contribue à la formation des alliances qui soutendront le recrutement de la Résistance littéraire : la réconciliation entre Paulhan et Aragon d'un côté (ils étaient brouillés depuis 1931), l'alliance avec l'avant-garde de la maison Gallimard de l'autre.

Entre-temps, le large consensus qui a accueilli les accords de Munich a offert à la revue l'occasion de prendre une position sur les événements sans abdiquer sa posture critique et sans se prononcer en faveur d'un système politique déterminé. Paulhan tire parti du pluralisme de la revue pour y rassembler des points de vue anti-munichois fondés sur des attitudes aussi différentes que l'antifascisme (Benda), le nationalisme (Schlumberger), et un patriotisme sentimental (Petitjean). Les auteurs ont été soigneusement choisis pour représenter à la fois les générations successives de la revue et les différentes traditions confessionnelles : "Petitjean - 25 ans - catholique / Schlumberger - 50 ans - protestant / Benda - 70 ans -

juif"¹⁰. L'ensemble est complété par des "airs du mois" qui confortent cette unité dans la diversité, juxtaposant les arguments et impressions d'Arland, Montherlant, Rougemont, Audiberti, et la "Déclaration du Collège de sociologie sur la crise internationale" signée par Bataille, Gallois et Leiris. Seul le point de vue des pacifistes de la revue, celui de Martin du Gard en particulier, a été omis. Par ce principe de composition, Paulhan veut plus que réaffirmer "l'esprit NRF" : il veut en faire la (mauvaise) conscience de la France.

Réaffirmation donc de "l'esprit NRF" nouvelle manière, mais réaffirmation aussi de l'autonomie du littéraire par rapport au politique, par quoi la revue entend maintenir sa singularité dans un champ intellectuel en mutation et sauvegarder les intérêts du littéraire face à l'injonction croissante à la politisation. Et c'est en restant autonome que la littérature servira le mieux la France. En cela, Paulhan demeure fidèle à la tradition de la revue : la littérature est irréductible à des interrogations morales ou politiques ; elle a ses lois propres qui ressortissent au langage et à la technique littéraire avant tout. La tenir séparée du politique suppose non seulement une stricte dissociation de ces deux domaines dans le sommaire de la revue, mais aussi une distinction entre la valeur littéraire d'une oeuvre et la "moralité" de son auteur, et tout particulièrement ses partis pris politiques.

Cette distinction, Paulhan l'a mise en application en pleine drôle de guerre avec ostentation, en publiant dans la revue Giono et Aragon, alors que le premier vient d'être arrêté pour défaitisme, et que le second s'est fait le défenseur du pacte germano-soviétique comme instrument de paix (rappelons qu'à la suite du pacte, le Parti communiste français a été dissout). On ne peut guère soupçonner le patriote qu'est Paulhan de quelque connivence idéologique qui soit. Si

⁹ Lettre de Jean Paulhan à André Gide, 2 avril [1940], in Jean Paulhan, *ibid.*, n°125, pp. 161-162.

¹⁰ Lettre de Jean Paulhan à Jean Schlumberger [automne 1938], citée par Martyn Cornick, *The Nouvelle Revue française...*, op. cit., p. 186. Voir aussi l'étude que fait M. Cornick de ce numéro (pp. 185-193).

peu que, dans la droite ligne de son refus de signer la pétition contre l'inculpation d'Aragon en 1932 pour son poème "Front rouge", il imagine de faire paraître une note dans *La NRF* pour dire que mieux vaut laisser Giono en prison : «pour sécurité» s'il était sérieux dans «*les engagements précis pour le cas de guerre qu'il prenait*», et s'il ne l'était pas, «*pour son honneur*»¹¹. La parole d'un écrivain l'engage, et il doit en assumer les conséquences sous peine de la voir démonétisée¹². Mais le directeur de *La NRF* se ravise. Si, selon la formule de Baudelaire, l'Etat doit faire son métier comme l'écrivain fait le sien, ce n'est pas à l'écrivain de juger si l'Etat est «*sage quand il met Baudelaire à l'ombre*»¹³. Quelques mois avant la déclaration de guerre, *La NRF* avait publié un court pamphlet pacifiste de Giono accompagné d'un commentaire non moins bref de Paulhan qui, laissant de côté la politique et la morale, se bornait à observer que ce n'est pas là "du très bon Giono"¹⁴. Façon de dire que, dans les colonnes de *La NRF*, l'écrivain sera avant tout jugé sur le plan littéraire. Façon aussi de marquer du mépris pour ses engagements politiques, comme le rappelle Paulhan pendant la "drôle de guerre", à propos de la collaboration d'Aragon à *La NRF* : «*On me reproche la place faite à Aragon dans la revue. Je réponds (à peu près) qu'une démocratie comme la nôtre est absurde quand elle invite chaque écrivain, qui n'en peut mais, à former une opinion politique — quand elle fait commencer à la prise de parti politique la 'grande carrière' d'un écrivain — qu'il est proprement idiot d'attendre de Giono ou d'Aragon la moind-*

dre réflexion sensée à ce sujet — que le rôle de la nrf est au contraire, tout en manifestant le peu d'estime où l'on tient leurs opinions, d'accepter d'eux et de mettre en valeur toute la part proprement littéraire, etc»¹⁵.

Il faut avoir présents à l'esprit les principes de perception qui, en temps de guerre, subordonnent toutes les oppositions à l'enjeu national pour mesurer l'audace de cette politique éditoriale de Paulhan, qui l'expose aux blâmes les plus contradictoires : Roger Martin du Gard tient la revue pour "profondément belliciste", Jean Schlumberger considère au contraire «qu'elle est au fond défaitiste et commet une sorte de trahison en donnant Giono»¹⁶. Jean Schlumberger et Drieu La Rochelle reprochent violemment à Paulhan de publier Aragon. Le second lui envoie d'ailleurs sa démission¹⁷. Ni le caractère purement littéraire de leurs contributions, ni le parti-pris anti-munichois de la revue ne suffisent plus, désormais, à faire apparaître les signatures de Giono ou d'Aragon comme dépourvues de signification politique. Une revue littéraire telle que la conçoit Jean Paulhan est-elle encore possible ? En juin 1940, au moment de la défaite, *La NRF* se saborde. C'est "l'exercice du silence" qui fait désormais figure de discipline patriotique, comme l'écrit son directeur dans l'article qui ouvre le dernier numéro de la revue, sous le titre "L'espoir et le silence"¹⁸. "Espoir" et "silence" : deux mots qui vont bientôt devenir le symbole de cette "mauvais conscience" d'une France dont le gouvernement a choisi la "servitude volontaire", selon l'expression prémonitrice de

¹¹ Lettre de Jean Paulhan à Marcel Arland, 20 octobre [1939], in Jean Paulhan, *Choix...*, t. II, op. cit., n°97, p. 125 (c'est Paulhan qui souligne).

¹² «C'est qu'il faudrait enfin que l'on pût prendre au sérieux la parole d'un écrivain», explique Paulhan dans une lettre à Armand Petitjean, 20 octobre [1939], in *ibid.*, n°98, p. 127.

¹³ Jean Paulhan, «Il ne faut pas compter sur nous», *La NRF*, 1er décembre 1939, repris in Jean Paulhan, *Oeuvres complètes, t. V, Politique*, Paris, Cercle du Livre Précieux, 1970, pp. 272-273.

¹⁴ Jean Paulhan, «Du pacifisme absolu», *La NRF*, n°304, 1er janvier 1939, p. 167.

¹⁵ Lettre de Jean Paulhan à Armand Petitjean, 4 février [1940], in Jean Paulhan, *Choix...*, t. II, op. cit., n°118, p. 153 (c'est Paulhan qui souligne).

¹⁶ Lettre de Jean Paulhan à Jean Grenier, [avril 1940], in *ibid.*, n°128, p. 166.

¹⁷ Lettres de Pierre Drieu La Rochelle à Jean Paulhan, 10 février 1940 et 1er mai 1940, Fonds Paulhan, IMEC.

¹⁸ Jean Paulhan, «L'Espoir et le silence», *La NRF*, 1er juin 1940, repris in Jean Paulhan, *OC*, t. V, op. cit., pp. 285-286.

Paulhan. Et c'est sans Jean Paulhan que reparaît *La NRF* en décembre 1940.

CONTRE LA TERREUR DANS LES LETTRES

La défaite ouvre une véritable crise de l'identité nationale. Les promoteurs de la "Révolution nationale" dénoncent les fautes passées de la République et désignent les responsables. Dans cette «hypnose du châ-timent» (Marc Bloch), la littérature occupe une place de choix. Elle est constituée, dès l'été 1940, comme le symbole de cet "esprit de jouissance" qui l'a emporté sur "l'esprit de sacrifice", selon l'expression de Pétain. «*Mauvais maîtres*», «*mauvais enchanteurs*», fauteurs de trouble et fauteurs de guerre, les écrivains reconnus de l'entre-deux-guerres, notamment l'équipe de *La NRF*, sont accusés, par leurs adversaires, d'avoir une part de responsabilité dans la défaite¹⁹. Dans les conditions particulières de l'Occupation, ces accusations prennent une tournure dénonciatrice qui va contribuer à souder ceux qui tendent de résister à cette logique hétéronome dans une lutte pour la reconquête de l'autonomie littéraire²⁰. Ce regroupement s'opère aussi contre *La NRF* de Drieu La Rochelle, qui apparaît très vite comme le symbole de la double "trahison" littéraire et nationale.

Les conditions de réparation de *La NRF* sous la direction de Pierre Drieu La Rochelle sont bien connues. Son ami Otto Abetz, nommé ambassadeur du Reich à Paris, lui a proposé, de faire de la revue une "vitrine" de la Collaboration franco-

allemande²¹. Paulhan a décliné l'offre de co-direction que lui a faite Drieu. Son refus n'était pas purement symbolique : il faillit y perdre sa place aux éditions Gallimard²². Mais ce refus était-il bien un choix dans la mesure où, en raison de ses prises de position antérieures — notamment l'article "L'espoir et le silence" —, les autorités allemandes ne souhaitaient pas la présence de Paulhan ? Le problème doit être posé autrement : on peut avancer que, le confortant dans sa décision, la réserve émise par l'occupant à son égard libérait surtout Paulhan de ses engagements envers Gaston Gallimard...

Le patriotisme de Paulhan ne suffit pas à lui seul à expliquer ce refus, et moins encore ses convictions politiques, qui, à force d'adopter le point de vue de ses interlocuteurs, s'apparentent au bricolage et parfois à ce "saugrenu" qu'il affectionne — tel ce pseudo-monarchisme qu'après sa déception du Front populaire il oppose au principe dictatorial comme solution "démocratique" à la délégation du pouvoir²³. Son choix doit

¹⁹ Cf. Wolfgang Babilas, «La querelle des mauvais maîtres», in *La Littérature française sous l'Occupation*, Actes du Colloque de Reims (30 sept.-1er et 2 oct. 1981), Presses Universitaires de Reims, 1989, pp. 197-226.

²⁰ Cf. Gisèle Sapiro, «La raison littéraire. Le champ littéraire français sous l'Occupation (1940-1944)», *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°111-112, mars 1996, pp. 3-36.

²¹ Cf. Lionel Richard, «Drieu La Rochelle et La Nouvelle revue française des années noires», *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, n°97, janvier 1975, pp. 67-84, et Pierre Hebey, *La NRF des années sombres (juin 1940-juin 1941). Des intellectuels à la dérive*, Paris, Gallimard, 1992.

²² Il dût même envisager de chercher un emploi — il fit notamment des démarches auprès de son ancien ministère de rattachement, l'Instruction publique — avant que Gallimard lui confie la direction de la collection de La Pléiade. Voir la lettre de Jean Paulhan à Léon Bopp, 30 septembre 1940, in Jean Paulhan, *Choix...*, t. II, op. cit., n°150, p. 191.

²³ Cette idée n'est que suggérée dans la chute de son article «La démocratie fait appel au premier venu» : «Quant à désigner ce premier venu, c'est une autre affaire. On songera, pour fixer les idées, à ces députés abstraits dont parlait Vigny — qui ne fussent pas députés de Niort ou de Romorantin, mais simplement députés de France. Il suffirait de huit ou dix. Il suffirait d'un.» (*La NRF*, n°306, mars 1939, repris in Jean Paulhan, *Oeuvres com-*

être rapporté à une certaine conception de la République des lettres que Paulhan a mise en oeuvre pendant vingt ans dans *La NRF*. Elle a pour principe, on l'a vu, le primat de la valeur littéraire sur toute considération extra-littéraire, dont découle l'invalidité de toute proscription au sein de la communauté littéraire sur la base d'un critère moral ou politique.

Ou du moins le protestant qui est en lui — bien que non baptisé, Paulhan est issu d'une longue lignée de protestants nîmois²⁴ — trouve-t-il alors dans ce principe la justification littéraire de sa propension à se solidariser avec les proscrits. Paulhan refuse ainsi de «demeurer dans une revue dont on chass[e] les collaborateurs juifs (Benda, Suarès, Wahl) et les antinazis (Bernanos, Claudel, Jules Romains) qu'[il] y avai[t] appelés»²⁵. Pour Paulhan, la règle du jeu littéraire converge ici avec des dispositions éthiques qui, chez nombre de ses coreligionnaires, s'expriment à l'époque dans la solidarité avec les juifs persécutés : solidarité qui, selon Pierre Vidal-Naquet, s'enracine autant dans une mémoire collective de la persécution que dans ce qui rapprochait sociologiquement les minorités juives et protestantes, à savoir «le souci de l'excel-

plètes, t. V, op. cit., p. 182). Il la développera surtout après l'avènement du régime de Vichy auprès d'écrivains séduits par le fascisme — pour les en détourner avec des arguments qu'ils peuvent entendre ? — comme Drieu (voir par exemple les lettres à Drieu [octobre 1940] et celle à Rolland de Renévillle [novembre 1940], in Jean Paulhan Choix..., t. II, op. cit., n°153, n°154, n°165, pp. 193-194 et 205).

²⁴ Divisée, cependant, entre une branche d'ardents défenseurs de leur foi et une branche de «renégats» convertis lors de la révocation de l'Edit de Nantes, dont Paulhan eût à se justifier auprès de ses camarades de classe au lycée de Nîmes qui lui reprochaient cette ascendance. Voir Christian Liger, Histoire d'une famille nîmoise : les Paulhan, *Cahiers Jean Paulhan*, n°3 bis, Paris, Gallimard, 1984, p. 50 et passim.

²⁵ Lettre de Jean Paulhan à Franz Hellens, 12 décembre 1940, in Jean Paulhan, Choix..., t. II, op. cit., n° 168, p. 208.

lence scolaire [...] et un parti lié avec les valeurs républicaines auxquelles elles devaient leurs libertés»²⁶. Sa solidarité avec les proscrits, Paulhan la manifestera à nouveau à la Libération, à l'égard des anciens collaborateurs cette fois, pour des raisons qu'il voudra d'abord littéraires.

Si le coût du refus paraît, sur le moment, très élevé, il se révélera à moyen terme profitable sous plusieurs rapports. «Véritable plaque tournante», selon le mot de Louis Parrot, Jean Paulhan est alors, par sa position et par l'étendue des contacts qu'il est sans doute le seul à avoir conservés avec les écrivains dispersés, celui par lequel se maintient tant bien que mal l'unité du champ littéraire éclaté²⁷. Son article "L'espoir et le silence", son éviction de *La NRF*, font de lui l'incarnation de cette "mauvaise conscience" des écrivains français dont il avait voulu que *La NRF* fût le lieu d'expression avant l'armistice.

La réparation de *La NRF* a en effet divisé son équipe. D'un côté, ceux qui se proclament favorables à la poursuite d'une activité littéraire au nom du "maintien de l'esprit français" ou encore au nom de "l'art pour l'art" — ce sont, bien sûr, les collaborationnistes proclamés comme Drieu, Chardonne, Fabre-Luce, mais aussi des auteurs soucieux de poursuivre leur carrière. De l'autre, il y a ceux qui refusent d'écrire dans la presse collaborationniste, parce qu'ils y voient — à juste titre — la normalisation de la situation d'occupation, et qui contestent le détournement de l'héritage de *La NRF* au profit de la Collaboration. Alors même que l'acceptation de Gide et de Valéry de collaborer au projet de Drieu semble brouiller les repères

²⁶ Pierre Vidal-Naquet, «Si Dieu le fit...», *Esprit*, n°134, janvier 1988, p. 7.

²⁷ «Jean Paulhan était en relation avec tous les écrivains. Il vous donnait aussi bien des nouvelles d'André Verdet qui se débattait dans de longs interrogatoires, que de Jean Cayrol, le jeune poète bordelais qui passa de longs mois au secret [...]», racontera Claude Morgan, cité par Louis Parrot, *L'intelligence en guerre*, Paris, La Jeune Parque, 1945, rééd. Le Castor Astral, 1990, p. 205.

— ils ne vont pas tarder à s'en retirer — le retrait de Paulhan de *La NRF* constitue un repère moral pour beaucoup des jeunes écrivains qui quittent alors la revue, et qui suivront Paulhan dans la Résistance littéraire.

L'abandon de son poste de directeur de la revue a un double effet sur la trajectoire de Paulhan. Le libérant d'une lourde charge, il lui permet d'achever la première partie de sa critique de la critique, *Les Fleurs de Tarbes, ou la Terreur dans les lettres*, qui, lorsqu'elle paraît en août 1941 dans la collection "Métamorphose" qu'il dirige chez Gallimard, l'impose comme un auteur à part entière. Parallèlement, en confortant sa pratique du travail littéraire collectif dans l'ombre, il ne peut qu'aiguiser la sensibilité de l'auteur du *Guerrier appliqué* à l'égard d'une autre catégorie d'"ouvriers" des ombres... Antimunichois, opposant notoire au collaborationnisme et amateur de secret, Jean Paulhan sera une recrue de choix pour la Résistance. L'un des tous premiers réseaux, dit du Musée de l'homme, fait appel à lui, comme le fera Jacques Decour lorsqu'à l'été 1941, il sera chargé de regrouper des écrivains dans la clandestinité. Arrêté le 6 mai 1941 alors que le réseau du Musée de l'homme est démantelé, Paulhan a été relâché une semaine plus tard sur l'intervention de Drieu La Rochelle²⁸.

Issue des recherches sur la sémantique du proverbe qu'il menait depuis 1912 en vue de la préparation d'une thèse de doctorat sous la direction de Lucien Lévy-Bruhl — thèse qu'il a longtemps refusé d'abandonner²⁹ —, la réflexion de Paulhan sur la "Terreur dans

les lettres" doit être rattachée aussi à un débat qui anime le champ littéraire depuis le début du siècle, à savoir le débat sur le romantisme, et aux luttes pour la réappropriation du classicisme, identifié au "génie français". De la charge contre le romantisme et ses dérivés, le naturalisme et le symbolisme, Charles Maurras et ses compagnons d'Action française, en particulier Pierre Lasserre, avaient fait un argument inséparablement littéraire et politique, fondé sur la critique de l'individualisme³⁰. Henri Massis, catholique proche d'Action française, l'avait retourné contre celui qui avait fait de l'individualisme son éthique, André Gide, et contre ses disciples, auxquels il reprochait leur subjectivisme relativiste, qui excluait tout jugement moral, et leur quête de l'originalité à tout prix³¹. Mais *La Nouvelle revue française*, comme le disait son nom, n'entendait abandonner à l'Action française ni la tradition classique ni le "génie français". En 1921, Gide s'était proclamé "le meilleur représentant du classicisme" aujourd'hui³². Peu avant sa mort, Jacques Rivière avait déplacé le débat en renversant les arguments de Massis. Loin d'appartenir à la tradition classique, le moralisme était d'essence moderne. C'est Rousseau qui, en inventant l'individu en littérature, l'avait introduit. S'il ne lui était pas contraire, le jugement moral était étranger au "génie français", ou lui répugnait, à tout le moins. Il avait engendré ces "monstres romantiques", qui naissent précisément d'une «*image morale : pureté grandeur, innocence, noblesse sublime, ou au contraire : infamie, perfidie sans fond, bas-*

²⁸ Voir Jean Paulhan, «Une semaine de secret», *Le Figaro*, 9 septembre 1941, repris in *Ecrivains en prison*, Paris, Seghers, 1945, pp. 200-208, et les deux lettres de Paulhan à Drieu La Rochelle du 20 et 22 mai 1941, in Jean Paulhan, *Choix...*, t. II, op. cit., n°174 et n°175, pp. 214-215 : «Je crois bien que c'est à vous seul que je dois d'être rentré ce soir rue des Arènes. Alors merci.» (p. 214).

²⁹ Cf. Jean Paulhan, *La Vie est pleine de choses redoutables. Textes autobiographiques*, Paris, Verdier, 1989, rééd. Editions Claire Paulhan, 1997, notamment p. 198 sq.

³⁰ Voir Charles Maurras, *L'Avenir de l'intelligence, suivi de Auguste Comte, Le romantisme féminin, Mademoiselle Monk, L'invocation à Minerve*, Paris, Flammarion, 1905, rééd. 1927 ; Pierre Lasserre, *Le Romantisme Français. Essai sur la Révolution dans les sentiments et dans les idées au XIXe siècle*, Paris, Mercure de France, 1907.

³¹ Cf. Henri Massis, *Jugements*, t. II, Paris, Plon, 1924.

³² Cité par René Wellek, *Une histoire de la critique moderne. La critique française, italienne et espagnole (1900-1950)*, trad. fr., Paris, José Corti, 1996, p. 46.

sesse insigne, perversité sans mélanges ; ou encore : tristesse, dégoût de vivre, dédain magnifique, sombre désintéressement [...]»³³.

Dans *Les Fleurs de Tarbes*, dont une première version avait paru en 1936 dans *La NRF*, Jean Paulhan opérait un second déplacement : se situant sur le seul terrain du langage, il brossait un portrait de la Terreur qui, dans sa double quête de pureté et de sens, avait banni de la littérature les lieux communs et les figures de la Rhétorique classique. «*Horace disait des lieux qu'ils sont le pain et le sel des Lettres. A qui s'étonne que plus d'un écrivain glisse à la morale, aux affaires, à la politique, l'on doit répondre qu'il s'enfuit comme un émigrant parce qu'il n'a rien à manger*»³⁴. A la différence des classiques qui se contentaient de distraire et de plaire, «*les plus modestes de nous attendent une religion, une morale, et le sens de la vie enfin révélé*»³⁵. Cette conception terroriste de la littérature comme un moyen et non comme un but en soi, qui se doublait d'un impératif d'authenticité, avait conduit d'un côté les littérateurs à une surenchère de techniques de rupture avec le langage et le sens communs, de l'autre un glissement de la critique de la moralité de l'oeuvre à la moralité de l'auteur. Or les critiques qui ont dénoncé la Terreur n'ont fait que la fortifier : «*le romantisme n'a sans doute pas eu de soutien plus puissant (encore que dissimulé) que Pierre Lasserre et les néo-classiques*»³⁶.

En appelant à la réhabilitation des lieux communs et à l'invention d'une nouvelle Rhétorique, Paulhan dépasse, dans la meilleure tradition de *La NRF*, l'opposition entre classicisme et modernisme. Certes, sa recherche d'une "Maintenance" est une réaction directe à la "Terreur" surréaliste, qu'il avait combattue après l'avoir soutenue, et elle le situe à un point critique entre avant-garde et orthodoxie, que l'Histoire fera bientôt basculer en faveur de cette dernière : sa défense de la Rhétorique le conduira, à terme, à l'Académie française. Pour l'heure, la démarche de Paulhan le place toutefois du côté de ceux qui, comme Aragon, cherchent, dans une même réaction contre le surréalisme, mais aussi contre le néo-classicisme maurrassien que l'Académie française vient de consacrer en bloc — avec la triple élection de Jacques Bainville, André Bellessort et Claude Farrère en 1935, puis celle de Charles Maurras en 1938 —, à soustraire à ce dernier les formes classiques

— la rhétorique pour le grammairien qu'est Paulhan, la métrique pour le poète Aragon — en les réadaptant à la modernité. Paulhan et Aragon se rejoignent aussi dans leur travail sur les lieux communs — les proverbes chez Paulhan, la rime telle qu'elle a survécu dans les rengaines des chansons chez Aragon — que l'on trouve encore à l'époque chez un Raymond Queneau. Or c'est cette tentative de réappropriation de toute une tradition nationale, dans laquelle prend sa source l'entente secrète entre Paulhan et Aragon, qui va donner ses formes symboliques à la lutte pour la défense de "l'esprit français" autour de laquelle se recompose le champ littéraire sous l'Occupation.

³³ Jacques Rivière et Ramon Fernandez, *Moralisme et littérature*, Paris, Corrêa, 1932, p. 68.

³⁴ Jean Paulhan, *Les Fleurs de Tarbes ou la Terreur dans les lettres*, Paris, Gallimard, 1941, rééd. coll. «idées», 1973, p. 29. Sur *Les Fleurs de Tarbes*, voir aussi Michel Beaujour, «Jean Paulhan et la Terreur», in Jacques Bersani (dir.), *Jean Paulhan, le souterrain*, colloque de Cerisy, Paris, UGE, coll. «10/18», 1976, pp. 118-138.

³⁴ Ibid., pp. 137-138.

³⁵ Ibid., p. 15.

³⁶ Ibid., pp. 137-138.

Dans cet état hétéronome du champ littéraire, où les instances de diffusion sont assujetties au double appareil de contrainte nazi et vichyste, la prétention de *La NRF* de Drieu de continuer la tradition de la revue en dissociant littérature et politique, et en y maintenant une place pour "l'art pour l'art" ne trompe personne. L'entreprise de Drieu sera un échec, et son ambition ne fera que jeter le discrédit sur l'option de "l'art pour l'art". Seule revue autorisée à reparaitre en zone occupée, *La NRF* nouvelle formule voit bientôt son monopole contesté par des

petites revues de zone sud et de la proche francophonie (Algérie, Suisse), qui accueillent les écrivains du "refus" (Gide, Mauriac, Duhamel, Paulhan). Orchestrées par Aragon, elles expriment leur opposition à la Collaboration et au régime à mots couverts, en langage codé, selon la technique de la contrebande mise au point par Aragon dans *Le Crève-cœur*, paru en 1941 dans la collection "Métamorphoses" que dirige, rappelons-le, Paulhan. C'est autour de ces petites revues que se recompose, dès l'été 1941, le champ littéraire éclaté. Un combat s'engage ainsi, qui se poursuivra dans la clandestinité, pour la réappropriation des thèmes et des symboles accaparés par les idéologues de la "Révolution nationale" d'un côté, par les thuriféraires de la construction "européenne" sous l'égide de l'Allemagne nazie de l'autre : la vertu patriotique, les éléments de l'identité nationale, les références historiques (Péguy, la culture médiévale), jusqu'au thème de la "fidélité à la terre", que marquera l'adoption des noms de pays de France comme pseudonymes clandestins, mais aussi l'humanisme, l'entente entre les peuples, l'Europe, etc.

A cette époque — l'été 1941 —, Aragon, de passage à Paris, a convaincu la direction des intellectuels du Parti communiste de faire appel à Paulhan pour regrouper des écrivains dans la Résistance et faire, avec Jacques Decour, un journal littéraire clandestin, *Les Lettres françaises*³⁷. A la faveur de son alliance renouvelée avec Paulhan, Aragon, garantit ainsi le succès de ce groupement qui prendra le nom de Comité national des écrivains : Paulhan est en contact avec tous les écrivains dispersés ; il saura s'entendre avec Decour, dont il a publié les premiers romans chez Gallimard. Le réseau Gallimard-NRF préside aux deux principales phases de recrutement du comité clandestin, à l'automne 1941, puis, après une longue interruption due à l'arrestation et l'exécution de Decour, en 1943. Au premier noyau, que compo-

saient entre autres Jean Guéhenno, Jean Blanzat, et auquel François Mauriac avait donné son accord de principe, s'adjoignent en 1943 l'équipe des jeunes collaborateurs de *La NRF* d'avant-guerre : Queneau, Sartre, Leiris, etc. Pivot du recrutement du comité, Paulhan occupe aussi les fonctions de directeur littéraire aux Éditions de Minuit clandestines fondées par Vercors et Pierre de Lescure jusqu'en juillet 1943³⁸. En 1943, se constitue un comité clandestin d'écrivains de zone sud autour d'Aragon, qui fusionnera bientôt avec le comité de zone nord sous le nom Comité national des écrivains (CNE).

Le CNE devient, dès 1943, un instance d'arbitrage éthique dans le champ littéraire. Dans *Les Lettres françaises*, le CNE adresse des menaces aux écrivains collaborationnistes et aux institutions littéraires qui, comme l'Académie Goncourt, se sont compromises. Parallèlement, il tente de s'imposer comme le détenteur du monopole de la réglementation de la profession auprès des instances dirigeantes de la Résistance, notamment en ce qui concerne la future épuration des milieux littéraires. Enfin, le CNE constitue un groupe de contrôle pour ses propres membres. Outre la préparation des Éditions de Minuit, ses réunions sont en effet principalement consacrées à discuter le code de conduite que les écrivains du "refus" ont adopté³⁹. Or si le principe de ne pas publier dans la presse collaborationniste était globalement acquis depuis le début de l'Occupation, les avis restent divergents concernant deux publications : *La NRF* et *Comoedia*.

Face à l'échec que connaît *La NRF* sous sa direction, Drieu La Rochelle cherche en effet depuis 1942 à réimpliquer Paulhan dans la revue. Menaçant de démissionner, Drieu réclame un comité de rédaction. Sur les instances de Gallimard, Paulhan, hésitant, en avait accepté le principe à condition que la

³⁷ Cf. Gisèle Sapiro, «Les conditions professionnelles d'une mobilisation réussie : le Comité national des écrivains», in Antoine Prost (dir.), *La Résistance, une histoire sociale*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1997, pp. 179-191.

³⁸ Cf. Anne Simonin, *Les Éditions de Minuit 1942-1955. Le devoir d'insoumission*, Paris, IMEC, 1994, p. 105.

³⁹ Voir Jean Lescure, *Poésie et liberté. Histoire de Messages (1939-1946)*, Paris, IMEC Éditions, 1998, p. 125.

revue devienne apolitique. Il a contacté au printemps 1942 les fondateurs de *La NRF* qui s'étaient retirés : Gide, Schlumberger, Valéry, Claudel, ainsi que Mauriac et d'autres. En fait, Paulhan a largement contribué à faire échouer la manœuvre. Au printemps 1943, Drieu menace à nouveau de démissionner. Paulhan accepte cette fois de faire la revue sous le nom de Drieu, à condition qu'elle se restreigne à la partie anthologique. Un seul et dernier numéro paraîtra (en juillet 1943) dans ces conditions, Drieu ayant opposé son veto à des textes proposés par Paulhan⁴⁰. *La NRF* se saborde. Cependant, dans *Les Lettres françaises* a paru un article qui condamne cette ultime tentative de sauvetage de *La NRF*⁴¹. Il a été rédigé par les membres communistes de la rédaction : Claude Morgan, Edith Thomas, assistés de Paul Eluard. Paulhan exprime son mécontentement : «[...] était-il gentil, était-il loyal, de me marquer dans le journal que j'ai fondé avec Jfacques] Dfecour] tant de défiance ? [...]»⁴².

On pourrait voir dans cet incident un simple heurt entre communistes et non communistes, mais le clivage politique ne suffit pas à rendre compte des conflits qui émergent au CNE dès 1943. Il n'est qu'une variante de l'antagonisme entre Paulhan et le pôle moraliste du comité, comme l'illustre l'affaire *Comoedia*, qui confronte Paulhan non plus aux communistes mais à François Mauriac et à Jean Guéhenno. Paulhan, qui n'avait rien publié dans des périodiques de la zone occupée depuis le début de l'Occupation, a accepté depuis 1942 de donner des articles dans la page littéraire de *Comoedia*, que dirige son ami Marcel Arland (c'est Paulhan qui l'avait recommandé au directeur de *Comoedia*), et où publient aussi Valéry, Sartre,

et d'autres écrivains qui se sont retirés de *La NRF*. *Comoedia* apparaît ainsi comme un relais de la revue honnie de Drieu, et y collaborer signifie, selon Paulhan, le refus de publier dans *La NRF*, comme il l'écrit à François Mauriac⁴³. Mais *Comoedia* est aussi un journal contrôlé par l'occupant, qui a été autorisé à condition d'avoir une page "européenne" où paraissent des articles pro-allemands. C'est ce que Mauriac et Guéhenno, comme le directeur des *Lettres françaises*, Claude Morgan, reprochent à cet hebdomadaire, où la littérature "pure" devient la caution de la politique collaborationniste⁴⁴.

Si l'affrontement est violent, c'est que Paulhan redoute l'imposition d'un point de vue moraliste sur la littérature. Les décisions du CNE s'apparentent désormais à des verdicts, qui deviennent un enjeu non seulement parce qu'ils visent des personnes (des amis de Paulhan comme Arland), mais aussi parce qu'ils déterminent la réorganisation du champ littéraire après la Libération. Dans une lettre à Jean Lescure, Paulhan exprime ses craintes pour l'avenir à propos du manuscrit d'un roman transmis aux Éditions de Minuit par Eluard : «Ah, les c[ommunistes] vont nous imposer une drôle de littérature édifiante : pire que celle des nazis»⁴⁵. Ironique ou non, la violence de ce propos tenu en privé a surtout le mérite de révéler les enjeux tels qu'ils se posent au point de vue des gardiens de l'autonomie littéraire avant même la Libération.

LITTÉRATURE ET MORALISME NATIONAL

En septembre 1944, lors de sa première

⁴⁰ Cf. Pierre Drieu La Rochelle, *Journal 1939-1945*, Paris, Gallimard, 1992, pp. 346 et 347.

⁴¹ *** [Claude Morgan, Edith Thomas, Paul Eluard], «L'Agonie de la Nouvelle Revue Française», *Les Lettres françaises*, n°8, juillet 1943.

⁴² Lettre de Jean Paulhan à Edith Thomas, 27 juillet 1943, in Jean Paulhan, *Choix de lettres*, t. II, op. cit., n°278, p. 323.

⁴³ Lettre de Jean Paulhan à François Mauriac, [28 août 1943], in *ibid.*, n°286, p. 333.

⁴⁴ Lettres de Jean Guéhenno et de François Mauriac à Jean Paulhan, 21 août 1943 et 2 janvier 1944, Fonds Paulhan, IMEC. *** [Claude Morgan], «Comoedia comme les autres...», *Les Lettres françaises*, n°11, novembre 1943.

⁴⁵ Lettre de Jean Paulhan [1944] citée par Jean Lescure, *Poésie et liberté*, op. cit., p. 327.

séance plénière au grand jour, le CNE vote une motion appelant le Gouvernement provisoire de la République française à engager des poursuites contre les écrivains qui ont "trahi" et précise qu'il apportera son concours à la Justice pour la mise en oeuvre de ces mesures. Il entreprend de dresser une "liste noire" des écrivains qui se sont compromis avec l'occupant : douze noms sont cités lors de cette séance, dont ceux de Brassillach, Céline, Drieu La Rochelle, Giono, Jouhandeau, Maurras, Montherlant. Paulhan est le seul à plaider le "droit à l'erreur" de l'écrivain, ou ce qu'il appelle encore le "droit à l'aberration".

La première version exhaustive de la "liste noire", qui paraît le 16 septembre dans *Les Lettres françaises*, comporte 94 noms. Le CNE a désigné une commission d'épuration pour établir des critères de "trahison" et systématiser la liste, commission dont Queneau, Eluard, Vercors, entre autres, font partie. Le 21 octobre, *Les Lettres françaises* en publient une nouvelle version, qui recense cette fois 158 noms. Le chapeau précise cependant que la liste est destinée au seul usage interne et n'a rien à voir avec la Justice : c'est une sanction morale que les écrivains résistants infligent aux "traîtres", avec lesquels ils s'engagent, par la charte du CNE, à n'avoir plus aucun rapport d'édition (c'est-à-dire à ne pas publier dans les mêmes revues, collections, etc.). Le chapeau marque ainsi un retrait par rapport aux ambitions initiales du CNE. Quelle est donc l'aide que le CNE entendait apporter à la Justice, et que s'est-il passé pour qu'il y renonce ?

En fait, à la demande de quelques aînés du CNE, Gabriel Marcel, Schlumberger, Duhamel et Mauriac, le principe de deux listes avait été adopté, selon le degré de culpabilité. Une délégation du CNE devait porter une liste des "grands coupables" au Ministère de la Justice. Or cette décision a été abandonnée à la suite d'une intervention de Paulhan. A cette date, Paulhan ne récuse pas le principe même d'une liste noire. N'avait-il pas été un des premiers, avec Mauriac, à dresser des listes de proscriptions sous l'Occu-

pation⁴⁶ ? Paulhan s'insurge en fait contre l'institutionnalisation de la dénonciation des écrivains par les écrivains. «*Ni juges, ni mouchards*», tel est le principe qu'invoque Paulhan dans les lettres qu'il adresse aux membres du comité pour empêcher cette démarche auprès de la Justice. Il écrit ainsi au président du CNE, Jacques Debû-Bridel : «*Que le premier acte public du CNE soit pour aller demander à la Justice l'arrestation d'autres écrivains, la chose me paraît exactement horrible*», et à François Mauriac : «*Sommes-nous vraiment là pour dénoncer ceux de nos confrères qui ne sont pas encore arrêtés ? Est-ce qu'il n'existe pas un honneur des écrivains [...]*»⁴⁷ ?

Paulhan s'oppose encore au caractère systématique et rationnel qui a été donné à cette "liste noire", alors qu'elle devait se contenter d'être une posture "d'humeur" selon lui. Il écrit à Jean Schlumberger : «*Je ne vois pas comment la liste éviterait de nous paraître, mettons dans dix mois, ridicule et vaguement déplaisante. Passe encore, s'il l'on pouvait à ce moment se dire : 'Ce sont les farfelus de la bande'. Hélas, les moralistes aussi y ont mis la mam*»⁴⁸. Qui sont les "farfelus de la bande" ? Gageons que, pour Paulhan, ce sont ses anciens compagnons de clandestinité, Eluard, Aragon, Queneau, Debû-Bridel. Qui sont les moralistes ? A cette date, cette position est représentée aux yeux de Paulhan par le philosophe existentialiste chrétien Gabriel Marcel. C'est en effet lui qui a demandé la systématisation de la "liste noire". Outre ce que l'antagonisme entre Paulhan et Gabriel Marcel exprime des tensions entre anciens et nouveaux venus au comité (Marcel y a adhéré, comme la plupart des aînés, à la veille de la Libération),

⁴⁶ Cf. Claude Mauriac, *Le Temps immobile, t. 4, La Terrasse de Malagar*, Paris, Grasset, 1978, pp. 186-187.

⁴⁷ Lettres de Jean Paulhan à Jacques Debû-Bridel, [30 septembre ? 1944] et à François Mauriac, [30 septembre 1944], in Jean Paulhan, *Choix de lettres*, t. II, op. cit., n°325 et n°327, pp. 375 et 376.

⁴⁸ Lettre de Jean Paulhan à Jean Schlumberger, 12 octobre 1944, Fonds Doucet.

l'hostilité de Paulhan à l'égard des positions de Gabriel Marcel traduit aussi le clivage qui oppose les défenseurs de la littérature "pure" aux "moralistes". Face à la propension des seconds à juger la littérature selon des critères extra-littéraires en faisant appel à des instances d'arbitrage ou à des catégories de l'universel telles que la Justice, l'Eglise, l'Etat, le "bien commun", les premiers tendent à nier ses effets sociaux et à rappeler qu'elle est avant tout un jeu avec des règles, dont la première est de ne pas recourir à des instances extra-littéraires. Dans une lettre adressée à Jean Schlumberger, Paulhan précisait : «*La justice est, dans ces questions d'humeur, un prétexte qui permet de tricher*»⁴⁹. Le mot "tricher" qu'emploie ici Paulhan est éloquent. Alors que pour le philosophe chrétien qu'est Gabriel Marcel, si la liste n'a pas de «*conséquences vitales*», les écrivains du CNE s'en trouveront "disqualifiés"⁵⁰, c'est précisément la systématisation et l'officialisation de ce qui devait être une posture "d'humeur" qui la rendent intolérable aux yeux de Paulhan. D'autant que Gabriel Marcel a été adjoint à la commission d'épuration du CNE, qui a pour tâche d'établir la "liste noire", ce qui ne fait, selon Paulhan, que conforter et légitimer la posture "moraliste" du comité⁵¹.

Malgré l'apparente cohérence des arguments de Paulhan, les contradictions y sont lisibles à plusieurs niveaux. D'abord par rapport à ses positions d'avant-guerre. On se rappelle l'attitude du directeur de *La NRF* à propos de l'incarcération de Giono : s'il n'appartient pas aux écrivains d'exclure leurs confrères pour des raisons politiques — et là, Paulhan reste fidèle à lui-même —, la parole

de l'écrivain l'engage et il doit en supporter les conséquences, sans quoi elle ne peut être prise au sérieux. Or le "droit à l'aberration" que plaide Paulhan devant le "tribunal des lettres" au lendemain de la Libération n'est que l'amorce d'une évolution qui le conduira, par effet de répulsion, à rallier le camp des "indulgents" et à condamner l'épuration en bloc dans la *Lettre aux directeurs de la Résistance* (1952).

Les mesures d'épuration commencent à toucher les milieux littéraires dès l'automne 1944. Après la condamnation à mort et l'exécution de Robert Brasillach le 6 février 1945, l'hebdomadaire *Carrefour* lance une enquête sur la "responsabilité de l'écrivain". Paulhan a refusé d'y répondre, se sentant "fort peu moraliste"⁵² (malgré ses désaccords avec les membres du CNE, Paulhan ne rendra pas publiques ses positions avant sa démission en novembre 1946, soit deux ans après la Libération). Dans leurs réponses à l'enquête, qui paraissent dans *Carrefour* du 10 février au 17 mars, tous les écrivains interrogés plaident la responsabilité, mais on y distingue les "intransigeants", qui sont aussi les plus jeunes, comme Vercors et Seghers, des "indulgents", les plus âgés comme Duhamel, Emile Henriot ou Gabriel Marcel, qui imposent des restrictions à la notion de responsabilité, ou qui réclament la charité. Cette opposition fait écho au fameux débat qui a confronté Mauriac et Camus peu avant à propos de l'épuration, et que l'on a baptisé "Justice ou Charité"⁵³. Elle met la jeune génération issue de la Résistance aux prises avec ses aînés.

A travers la lutte de concurrence entre la nouvelle génération et l'ancienne, ce sont aussi deux conceptions de la littérature qui s'affrontent. En témoigne l'histoire de la suppression de *La NRF*, sur la décision de la Commission d'épuration de l'édition en octobre 1944. Paulhan avait accepté, en effet, à

⁴⁹ Lettre de Jean Paulhan à Jean Schlumberger [1944], Fonds Doucet (on peut la dater du 22-23 octobre).

⁵⁰ Lettre de Gabriel Marcel à Jean Paulhan, 26 septembre 1944, Fonds Paulhan, IMEC (c'est Marcel qui souligne).

⁵¹ Cf. la lettre de Jean Paulhan à Aragon [3 octobre 1944], in Louis Aragon, Jean Paulhan, Elsa Triolet, *Le «Temps traversé». Correspondance 1920-1964*, Paris, Gallimard, 1994, n°112, p. 176.

⁵² Copie de la lettre de Jean Paulhan à Gérard Bouteau, 14 février 1945, Fonds Doucet.

⁵³ D'après le titre de l'article d'Albert Camus, «Justice et charité», *Combat*, 11 janvier 1945, qui clot la polémique.

la demande de Gallimard, de faire reparaître *La NRF*. Non sans réserves. Il craignait — ce en quoi il voyait juste — qu'une revue du type de celle qu'il avait conçue avant la guerre ne fût désormais plus possible : «Puis, j'ai fait, je ne voudrais refaire, je ne serais capable de refaire qu'une revue : celle où Benda peut voisiner avec Jouhandeau, Aragon avec Audiberti. Cette revue-là ne sera pas plus possible demain (pour les raisons opposées) qu'elle ne l'était depuis trois ans»⁵⁴.

Ce sont Vercors et Pierre Seghers qui ont obtenu de Jean-Paul Sartre le compromis de sacrifier *La NRF* pour laver la maison Gallimard de tout soupçon⁵⁵ (tous trois représentent le CNE dans cette commission). A peine la décision de la supprimer a-t-elle été prise que Sartre forme le projet de lancer une nouvelle revue chez Gallimard : intitulée à l'origine *La Condition humaine*, elle devient *Les Temps modernes*, qui paraîtra un an plus tard, à l'automne 1945. Un projet qui n'est pas pour plaire aux "anciens" de *La NRF*, comme le montrent les réactions de Jean Schlumberger, André Gide et Julien Benda⁵⁶.

Ainsi, dès la Libération, Paulhan, principal animateur de la Résistance littéraire, se voit dépossédé aussi bien de *La NRF* que du CNE. Il apprend avec amertume qu'il est chargé de la liquidation de sa revue. Tirailé entre la génération des fondateurs de *La NRF* et celle des prétendants, Paulhan consent à être membre du comité de rédaction des *Temps modernes*, qu'il fera bénéficier de sa longue expérience de fabrication d'une

revue⁵⁷. Cependant, cette position dans l'ombre de l'écrivain qu'il avait largement contribué à promouvoir avant la guerre, Jean-Paul Sartre, ne lui convient guère. D'autant moins que le projet des *Temps modernes*, par la place qu'il accorde à l'actualité et par la conception de la "littérature engagée" qu'y fait valoir son directeur, est à l'opposé de celui de Paulhan qui cherchait à dégager la littérature de toute considération morale. En témoigne la lettre qu'il écrit à Gide à ce sujet : «Sartre vient de rédiger pour *Les Temps Modernes* (ex. *Condition humaine*) un manifeste dont la part marxiste paraît assez solide, et la part métaphysique chimérique. Flaubert a eu tort de ne pas condamner la répression de la Commune, Proust de parler d'amour hétérosexuel. Soit, et vive la littérature, comme on dit, engagée ! Mais Sartre n'arrive à la dégager du marxisme qu'en pivotant sur une liberté humaine, cent fois plus légère qu'Albertine.

(J'ai accepté d'entrer dans le comité de cette revue, dont je ne vois pas trop comment elle éviterait d'être dans ses raisons ennuyeuses et fausse. Mais en littérature tout sert.)»⁵⁸

En témoigne plus encore l'entreprise des *Cahiers de la pléiade*, que Paulhan envisage dès mars 1945 dans la continuité du projet d'une *NRF* "intemporelle", réduite à sa partie anthologique, qu'il concevait depuis 1942, et qui prend corps en avril 1946⁵⁹. Paulhan a entre-temps quitté le comité de rédaction des *Temps modernes*⁶⁰. Or pour

⁵⁴ Lettre de Jean Paulhan à Louis Aragon, [1943], in Aragon, Paulhan, Triolet, *Le «Temps traversé»*, op. cit., n°107, p. 166.

⁵⁵ Entretien avec Vercors, le 30 avril 1991.

⁵⁶ Lettre de Jean Schlumberger à André Gide, 21 novembre 1944, in André Gide, Jean Schlumberger, *Correspondance 1901-1950*, Paris, Gallimard, 1993, n°790, pp. 962-963, et lettre de Julien Benda à Jean Paulhan, 25 novembre 1944, Fonds Paulhan, IMEC.

⁵⁷ Cf. Simone de Beauvoir, *La Force des choses*, Paris, Gallimard, 1963, p. 69. Sur la position que conquiert la revue dans le champ littéraire, voir Anna Boschetti, *Sartre et «Les Temps modernes»*, Paris, Minuit, 1985.

⁵⁸ Lettre de Jean Paulhan à André Gide, 10 décembre 1944 in Jean Paulhan, André Gide, *Correspondance (1918-1951)*, Paris, Gallimard, 1998, n°270, pp. 273-274.

⁵⁹ Voir la lettre de Jean Paulhan à André Gide, 15 mars 1945, in *ibid.*, n°271, p. 275.

⁶⁰ Il continuera cependant d'y collaborer sous le pseudonyme de Maast jusqu'à la fin de l'année

Paulhan, il est hors de question de mettre ce projet à exécution sans la collaboration de Jouhandeau et de Giono, tous deux inscrits sur la "liste noire". Après avoir tenté en vain de les faire radier de la liste, Paulhan démissionne du CNE en novembre 1946. Son départ est suivi de celui des grands aînés (Schlumberger, Duhamel, les frères Tharaud, etc). *Les Cahiers de la Pléiade* voient le jour en 1947. Parallèlement, Paulhan engage une lutte contre le CNE, pour laquelle il va rechercher une caution auprès de l'Académie française, qui lui a décerné le Grand prix de littérature en 1945 (il n'y entrera qu'en 1963).

Sous l'Occupation, la réappropriation de "l'esprit français" était une dimension essentielle de la lutte pour la reconquête de l'autonomie du champ littéraire. D'où la légitimité littéraire et nationale qui fonde le prestige du CNE. Cette position ne sera pas tenable longtemps. Alors que les instances républicaines sont pleinement rétablies, la double légitimité du CNE est contestée. Pas seulement parce que l'hégémonie communiste dans le champ intellectuel apparaît désormais comme une nouvelle menace pour les défenseurs de l'autonomie littéraire, mais aussi parce que le moralisme patriotique est lui-même rapidement discrédité comme incompatible avec cette autonomie. C'est le sens du *Déshonneur des poètes* que publie Benjamin Péret en 1945 contre la poésie nationale d'Aragon et d'Eluard. La théorie sartrienne confère à l'injonction moraliste une dimension existentielle qui transcende la question nationale. Paulhan va, quant à lui, faire de cette incompatibilité entre littérature et moralisme national l'argument de la polémique qu'il engage avec le CNE après sa démission.

« Je ne suis pas un moraliste. Je ne sais s'il faut être patriote [...] », ainsi commence l'une des "Sept lettres aux écrivains blancs", rédigées en 1947⁶¹ et recueillies l'année

1946, moment de sa rupture avec le CNE.

⁶¹ Intitulées à l'origine « Première Lettre aux membres du C.N.E. », etc., ces lettres ont circulé d'abord sous forme de tract ronéotypé. La deuxième a paru dans *Combat*, 23 mai 1947 ; la

suivante dans *De la paille et du grain* (1948). Paulhan y assimile la "trahison" d'un Alphonse de Châteaubriant à celle de Romain Rolland qui aurait, lui aussi, "trahi la cause de la France" par son pacifisme pendant la Grande guerre⁶². Il remonte ensuite à celle de Rimbaud en 1870. Durcissant son propos au fil des polémiques avec *Les Lettres françaises* — au point que son nom en tant que co-fondateur du journal sera bientôt retiré de la manchette —, Paulhan poursuit son jeu d'analogie étoffé de citations anti-patriotiques : Benda-Maurras, Eluard-Rebatet, Aragon-Drieu. Plus, il va jusqu'à insinuer qu'un Alphonse de Châteaubriant a pris des leçons d'anti-patriotisme chez Romain Rolland, Drieu chez Aragon (qui, pendant sa période surréaliste, avait déclaré « je conchie l'armée française ») : « L'on me dira que personne n'a pris un instant Aragon au sérieux. Mais je sais un homme qui admirait Aragon, qui le prenait même au tragique : c'est l'infortuné Drieu La Rochelle »⁶³ (Drieu s'est suicidé quelques semaines après l'exécution de Brassillach).

Paulhan ne reproche pas à ses anciens camarades de Résistance d'avoir "varié". Ces analogies véhiculent la représentation gaulienne de la "guerre de trente ans" avec l'Allemagne, qui récuse la spécificité de la Seconde guerre mondiale⁶⁴. A Vercors qui l'a repris sur ce point après sa démission, Paulhan, qui se prévaut, contre ces nouveaux venus, de son expérience de la Grande Guerre, répond : « Ici vous me dites qu'il n'est 'entre 1914 et 1940 rien qui se compare à vos yeux'. Et je vous comprends mal. Ne s'agit-il pas de la même guerre ? La France n'a-t-elle pas été, de 1914 à 1917, à

« IVE et avant-dernière » et la « dernière », datées du 6 juin et du 22 septembre 1947, ont été diffusées par *Les Nouvelles épîtres* et reproduites respectivement dans *Carrefour* (25 juillet) et dans *Aspects de la France* (10 décembre 1947).

⁶² Jean Paulhan, *De la paille et du grain*, Paris, Gallimard, 1948, pp. 101 et 136-137.

⁶³ *Ibid.*, p. 106.

⁶⁴ Voir Henry Rousso, *Le Syndrome de Vichy*, Paris, Seuil, 1987, p. 27.

deux doigts de l'occupation ? N'est-ce pas le même maréchal qui voulait déjà s'avouer battu ? Avait-il affaire à des Allemands tout à fait différents de ceux-ci ? Et quel autre sentiment enfin de commun à tous les membres du CNE, que le patriotisme⁶⁵?»

Elles traduisent aussi la suspicion à l'égard du patriotisme conquérant des communistes à la Libération, suspicion qui se raffermirait à l'orée de la guerre froide. Du reste, il s'agit pour Paulhan d'un problème de langage : c'est le mot "patrie" qui a varié. Il s'y attaquera dans la *Lettre aux directeurs de la Résistance*. A cette date, ces analogies ont surtout pour objectif de réaffirmer les droits de la littérature libérée de tout moralisme national. Paulhan se pose en gardien de la mémoire du champ littéraire, qui prime chez lui sur la mémoire du passé immédiat, alors que pour la nouvelle génération, celle-ci est déterminante et marque une rupture dans l'histoire. Est-ce sa propension à se solidariser avec les proscrits qui lui fait oublier ce qu'il écrivait en 1940 dans "L'espoir et le silence", à savoir qu'il y a des guerres plus justes que d'autres ? De même qu'avant la défaite il s'était refusé à exclure des écrivains pour des raisons politiques, Paulhan veut à présent refonder la République des lettres sur les bases de cette seule morale littéraire. Mais entre-temps, la guerre a eu lieu. Le souci de la "Réconciliation nationale" et de son incarnation dans la "République des lettres", qu'il appelait de ses vœux depuis 1938, son opposition à la conception de la littérature promue par la nouvelle génération, opposition qui prendra politiquement la forme de l'anticommunisme sans que ses prises de position puissent s'y résumer, auront pour principal effet de renvoyer Paulhan vers le pôle académique, et vers la droite.

Dans la lutte qu'à l'instar de Péguy pourfendant ses anciens compagnons de combat, Paulhan engage en 1952 contre les "directeurs de la Résistance", Jean Paulhan

⁶⁵ Lettre de Jean Paulhan à Vercors, 5 janvier 1947, Fonds Doucet.

se réclame de l'héritage dreyfusard⁶⁶. Le Résistant, écrit Paulhan, pensait qu'«il était une fois pour toutes du bon côté : du côté de la Justice et du Droit». Il se trompait. L'épuration est un abus de Justice : «[...] Maurras, Brasillach ni Pétain n'ont jamais été jugés»⁶⁷. Pour Paulhan, l'article 75 du code pénal au nom duquel ils ont été condamnés a été appliqué de manière illégale. L'article stipule que les actes commis contre la France doivent être punis de mort. Or qu'est-ce que la France ? La France, dit un autre article du code pénal, est son gouvernement légal. Il n'y avait qu'une alternative : soit le nouveau gouvernement déclarait la Révolution et abrogeait toutes les lois, soit seul le gouvernement légal de la France entre 1940 et 1944, à savoir le gouvernement de Vichy, était habilité à juger les actes de trahison.

Un an après la première loi d'amnistie, et un an avant la seconde qui annule les mesures prises à la Libération, la *Lettre aux directeurs de la Résistance* fait scandale. D'autant qu'elle est publiée aux Editions de Minuit, la maison d'édition de la Résistance (que Vercors a entre-temps dû abandonner à Jérôme Lindon), après avoir été refusée chez Gallimard, à *La Table Ronde* et à la revue du Rassemblement populaire français de de

⁶⁶ Dans une lettre à François Mauriac du 12 mars 1952 (Fonds Paulhan, IMEC), Jean Paulhan se réclame expressément de la filiation avec les dreyfusards. Il y fait directement référence dans sa réponse à Louis Martin-Chauffier, «A un pharisien de la Résistance», *Le Littéraire*, 15 mars 1952 : «J'ai réclaté dans Les Morts une nouvelle clandestinité qui maintiendrait, contre les politiques, la mystique de la Résistance», et de reprendre ce thème plus loin : «Car nous n'étions pas, résistants, un parti politique; [...] Nous étions une mystique, Martin Chauffier, et presque une religion. Comment sommes-nous tombés de si haut ? Comment ne voyez-vous pas que vos tricheries de justice et vos faux démentent nos paroles du temps de l'occupation, et — comme disait Péguy — déjustifient notre conduite ?»

⁶⁷ Jean Paulhan, *Lettre aux directeurs de la Résistance*, Paris, Minuit 1952, rééd. Ramsay, 1987, p. 12 (c'est Paulhan qui souligne).

Gaulle, *Liberté de l'Esprit*. Aucun des écrivains résistants ne peut suivre Paulhan dans ce raisonnement. Les chiffres des victimes de l'épuration sur lesquels il appuie sa démonstration sont ceux produits par l'extrême-droite, à laquelle Paulhan emprunte aussi nombre d'arguments⁶⁸.

A la parution du pamphlet, la presse se déchaîne. Louis Martin-Chauffier, Roger Stéphane, Elsa Triolet, Pierre de Lescure s'insurgent contre le "renégat"⁶⁹. Dans sa "lettre à un transfuge de la Résistance", le président du CNE Louis Martin-Chauffier dénonce avec violence l'opportunisme de Jean Paulhan qui publie son libelle au moment où les collaborateurs "relèvent la tête et n'aspirent plus qu'à la vengeance", l'accusant d'avoir mené double jeu pendant l'Occupation⁷⁰. En privé, Jean Guéhenno et François Mauriac lui ont fait part de leur désapprobation. Mauriac, qui avait pourtant demandé l'indulgence pour les écrivains condamnés depuis la Libération, lui reproche de faire le jeu de l'extrême droite : «[...] *A ce qui subsiste de la Résistance, du souvenir de ce qu'elle était pour nous durant les années noires, vous êtes venu donner le coup de pied... de l'ange. Vous, l'ami de Re-*

battet [sic] de Céline, vous apportez un secours inespéré à Aspect de la Fr[ance] à Rivarol, aux irréductibles enfants de la haine maurassienne»⁷¹.

Mauriac est bien informé. C'est dans *Aspects de la France*, héritier de *L'Action française*, que Paulhan publie sa dernière réponse aux attaques dont il est l'objet. L'opposition de Paulhan au moralisme des nouveaux agents dominants du champ intellectuel, communistes et existentialistes, l'aura conduit, au nom de "l'art pour l'art", à pactiser avec la droite extrême. Notons que derrière la posture de "l'art pour l'art", discréditée sous l'Occupation, s'abrite désormais l'extrême-droite reconvertie : en 1951, dans son célèbre article "Paul et Jean Paul", Jacques Laurent identifie la conception sartrienne de la "littérature engagée" avec la littérature à thèse de Paul Bourget, et accuse Sartre d'avoir trahi l'héritage de *La NRF* qui consistait à libérer la littérature du moralisme⁷². La même année, Paulhan réglait ses comptes avec Sartre, ce nouveau représentant de la "Terreur", en reprochant au philosophe d'ignorer la question du langage, qui est aussi, pour lui, celle de la littérature⁷³.

L'attitude de Paulhan, qui sert l'extrême-droite, n'est pas une stratégie individuelle. Au catalogue de la librairie Gallimard figurent à partir de 1952 Céline et Rebatet, dont Paulhan a soutenu le roman *Les Deux étendards* pour le Prix de la Pléiade. Ces attaques préparent aussi la reparation de *La Nouvelle NRF*, sous la double direction de Jean Paulhan et Marcel Arland, qui voit le jour en janvier 1953⁷⁴. Dans le numéro de

⁶⁸ Voir Anne Simonin, «La Lettre aux directeurs de la Résistance de Jean Paulhan : pour une rhétorique de l'engagement», in Antoine de Baecque (dir.), *Les Écrivains face à l'histoire*, actes du colloque organisé à la BPI le 22 mars 1997, Paris, La BPI en actes, 1998, pp. 45-69.

⁶⁹ Louis Martin-Chauffier, «Lettre à un transfuge de la résistance», *Le Littéraire*, 2 février 1952 ; Réponse de Jean Paulhan, «A un pharisien de la Résistance», *ibid.*, 15 mars 1952 ; Martin-Chauffier, «Paulhan ne m'a pas répondu», *ibid.*, 29 mars 1952 ; Roger Stéphane, «Le renégat appliqué», *L'Observateur*, 7 février 1952 ; Elsa Triolet, «Jean Paulhan successeur de Drieu La Rochelle», *Les Lettres françaises*, 7 février 1952 ; Pierre de Lescure, «Le simple grammairien Jean Paulhan», *La Tribune des Nations*, 21 mars 1952. Dossier de réponses conservé au Fonds Paulhan, IMEC. Voir aussi Jean Paulhan, OC, t. V, op. cit., pp. 429-438.

⁷⁰ Louis Martin-Chauffier, «Lettre à un transfuge de la Résistance», art. cité.

⁷¹ Lettre de François Mauriac à Jean Paulhan, 20 mars 1952, Fonds Paulhan, IMEC (c'est Mauriac qui souligne).

⁷² Jacques Laurent, «Paul & Jean-Paul», *La Table ronde*, février 1951, pp. 22-53.

⁷³ Jean Paulhan, *Petite préface à toute critique*, Paris, Minuit, 1951, p. 79 sq.

⁷⁴ Deux numéros spéciaux de La NRF avaient précédé ce lancement : un hommage à André Gide en novembre 1951 et un hommage à Alain en septembre 1952. Les Cahiers de la Pléiade ont

juin de *La Nouvelle NRF*, sous le pseudonyme de Jean Guérin, Paulhan n'hésite pas, à couvrir d'éloges Paul Rassinier, ancien déporté qui vient de publier le texte fondateur du révisionnisme, *Le Mensonge d'Ulysse* (1950), pour avoir «dénoncé les mensonges de la littérature concentrationnai

re'»⁷⁵. Ainsi, alors que la défense des droits de la littérature contre le moralisme classait Paulhan à gauche avant-guerre, son combat contre le moralisme des résistants aura entraîné après-guerre sa droitisation, que confirmera par la suite son engagement en faveur de l'Algérie française.

⁷⁵ Cité par Florent Brayard, *Comment l'idée vint à M. Rassinier. Naissance du révisionnisme*, Paris, Fayard, p. 259.